

Aux parents des futurs élèves de 11 VG et de 11 VP

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

L'établissement que fréquente votre enfant offre la possibilité, pour autant que le nombre d'élèves inscrits le permette, de suivre un cours facultatif d'italien.

Le cours facultatif d'italien en 11^e année implique :

- trois périodes hebdomadaires supplémentaires de cours en dehors de la grille horaire principale ;
- un engagement ferme de l'année complète (toute absence devra être justifiée).

Il ne nécessite aucune connaissance préalable de l'italien.

Ce cours donnera aux élèves, de voie générale (VG) comme de voie pré-gymnasiale (VP), l'occasion d'apprendre une langue nationale et d'établir des liens avec d'autres langues vivantes. Il leur permettra également de découvrir le mode de vie et la culture d'une partie de notre pays et d'aborder quelques éléments de l'histoire et de la culture d'un pays limitrophe.

À noter que, pour les élèves de VG, ce cours constitue un **prérequis pour le choix de l'option spécifique d'italien en cas d'inscription en classe de raccordement 2. Pour l'élève qui souhaite choisir cette filière, l'inscription au cours facultatif est donc indispensable.**

Une fois complété, le talon d'inscription ci-dessous est à restituer à l'établissement scolaire dans lequel l'élève est scolarisé.

----- ✂ -----

Inscription au cours facultatif d'italien pour l'année scolaire 2023-2024

Nom : Prénom :

Établissement : Classe :

Date :

Signature de l'élève :

Signature d'un des parents (ou de sa représentante/son représentant) :

